

## AVIS PUBLIC

**Est par la présente donné** par la soussignée qu'une assemblée extraordinaire publique sera tenue le **lundi 23 septembre 2019 à 19h00**, au lieu habituel des réunions du Conseil municipal.

Au cours de cette assemblée, **nous accorderons le contrat pour les services d'ingénieries pour l'étude préliminaire de système de traitement des eaux usées et pour le remplacement du ponceau rang St-Charles**

Conformément à l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le sujet mentionné ci-haut

Donné à Notre-Dame-de-Stanbridge, ce 17<sup>ème</sup> jour de septembre 2019.

*Suzanne Marcoux*

---

Directrice générale/secrétaire-trésorière